

DECRET N° 2017 – 099 du 20 fevrier 2017

chargeant Madame **Marie Odile ATTANASSO**,
Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche Scientifique de l'intérim de Monsieur
Lazare M. SEHOUETO, Ministre de l'Industrie, du
Commerce et de l'Artisanat, pour la période du **19**
au **21 février 2017**.

**LE PRESIDENT DE REPUBLIQUE,
CHEF DE LA L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu** le décret n°2016-264 du 6 avril 2016 portant composition du Gouvernement,

DECRETE :

Article 1^{er} : Pendant la période de l'absence de **Monsieur Lazare M. SEHOUETO**, Ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat, son intérim sera assuré, du **19** au **21 février 2017**, par **Madame Marie Odile ATTANASSO**, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 20 fevrier 2017

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Patrice TALON